

Energie

Biocarburants

Rapport sur l'affectation des sols
p. 4

Commission européenne

Fiscalité

Communication pour lever les obstacles fiscaux transfrontaliers
p. 8

Dossier de la semaine

Gouvernance

économique européenne
Les enjeux du premier semestre
p. 14

Brèves européennes

7 janvier 2011 # 189

Présidence du Conseil de l'Union européenne

La Hongrie assure la présidence tournante de l'UE



Bourgogne
Franche-Comté

bfce.eu

e u r o p e

SOMMAIRE

Actualités

- p. 2 | Agriculture**
Scandale alimentaire en Allemagne lié à la dioxine
- p. 2 | Budget**
Offensive du Royaume-Uni pour geler le budget européen
- p. 3 | Emploi/Affaires sociales**
Réexamen de la directive sur le temps de travail : deuxième phase de consultation
- p. 4 | Energie**
La Commission adopte un rapport sur les changements indirects dans l'affectation des sols
- p. 6 | Environnement**
Dernier Conseil de l'environnement sous présidence Belge
- p. 8 | Fiscalité**
Initiative de la Commission pour lever les obstacles fiscaux transfrontaliers
- p. 10 | Institutions**
La Hongrie prend la présidence tournante de l'UE pour six mois

Le chiffre à retenir

Plus de 3 millions...

L'évènement

Année UE-Chine de la Jeunesse

Dossier de la semaine

Supervision financière et refonte de la gouvernance économique

De nouvelles autorités de supervision financière

Première émission d'obligations européennes

Un « Semestre européen » pour coordonner les budgets nationaux

En bref

Le reste de l'actualité européenne en bref

Le fait de la semaine

La libéralisation des services postaux passe inaperçue

Scandale alimentaire en Allemagne

4000 exploitations fermées pour contamination à la dioxine

Plus de 4.000 fermes et exploitations agroalimentaires d'Allemagne sont provisoirement fermées en raison d'un risque de contamination à la dioxine, l'essentiel d'entre elles en Basse-Saxe (nord).

L'Allemagne a alerté l'Union européenne dès le 27 décembre, selon le système d'alerte européen, puisque la dioxine est une substance classée cancérigène à haute dose. Depuis 1979, l'Union européenne a donc développé le système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF) censé garantir la sécurité du consommateur.

Le ministère de l'Agriculture allemand a exhorté à de meilleures règles européennes en matière de protection de la chaîne de production alimentaire. Le ministère a plaidé pour des standards européens imposant des règles contraignantes de « *séparation stricte* » considérant que les entreprises qui fabriquent des graisses alimentaires ne

doivent pas pouvoir, sur le même site, fabriquer également des matières destinées à l'industrie technique.

Maintenant, le rôle de la Commission européenne est de vérifier que des produits contaminés n'ont pas été exportés ailleurs en Europe et d'assurer le suivi. Le système de traçabilité permet de savoir où le produit fini s'est retrouvé. On sait que deux lots d'œufs produits en Allemagne ont été expédiés aux Pays-Bas, dont un a atterri au Royaume-Uni. Mais la Commission reconnaît qu'il serait difficile de pouvoir identifier les produits transformés et rappelle que le taux de dioxine est relativement faible par rapport aux contaminations qui avaient eu lieu en Belgique en 1999 (100 fois supérieures).

Budget

Négociations budgétaires

Offensive du Royaume-Uni pour geler le budget européen

Au lendemain du Conseil européen des 16 et 17 décembre 2010, le Royaume-Uni a tenté de convaincre les autres Etats membres de l'UE de cosigner une lettre adressée à la Commission européenne, visant à geler le budget européen jusqu'en 2020.

Au final, l'offensive portée par David Cameron n'a rallié que quatre Etats membres dont la France (Allemagne, France, Pays-Bas,

Finlande). Les signataires sont tous des 'contributeurs nets' au budget européen.

« Au moment où tous les pays membres de l'Union européenne font des efforts

extrêmement importants pour stabiliser voire réduire leur budget, ce n'est pas le moment que le budget européen augmente plus qu'il ne convient », a déclaré pour sa part M. Sarkozy (Afp).

Le texte final, moins radical que celui voulu initialement par le Royaume-Uni, explique que *« la dépense publique européenne ne peut s'exonérer des efforts considérables des Etats membres visant à maîtriser leurs dépenses publiques »* (AFP).

« La mise en œuvre de politiques européennes ambitieuses au service des citoyens est possible avec un volume de dépenses stable. Elle exige une meilleure utilisation des fonds disponibles. L'enjeu des prochaines années ne sera pas pour l'Union européenne de dépenser plus mais de mieux dépenser » (AFP).

« Dans cette logique, les crédits d'engagement ne devraient pas excéder leur niveau de 2013 », poursuit le courrier (AFP).

Cet épisode n'est pas sans rappeler celui de décembre 2003 : la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suède et l'Autriche avaient cosigné une déclaration visant à limiter le budget 2007-2013 de l'UE (le budget actuel) à un maximum de 1 % du RNB communautaire.

Les négociations pour le prochain budget pluriannuel de l'UE (2014-2020) commencent en 2011. Le budget annuel actuel de l'UE représente environ 1% du Produit intérieur brut européen, soit 143 milliards d'euros environ par ans.

L'initiative britannique s'inscrit dans la suite de la décision du Parlement européen qui limite la hausse des dépenses européennes à 2,91% pour l'année 2011 au lieu des 6,1% réclamés par de nombreux eurodéputés. En raison de la crise économique, certains Etats membres ont fait savoir au contraire qu'il n'était pas question d'augmenter le budget européen.

[Lire la lettre cosignée en anglais](#)

Emploi/Affaires sociales

Temps de travail

Réexamen de la directive sur le temps de travail : deuxième phase de consultation

Dans le cadre de son réexamen de la directive sur le temps de travail, la Commission européenne a lancé la seconde phase obligatoire de la consultation des représentants des travailleurs et des employeurs au niveau de l'UE. Elle a également présenté un rapport détaillé sur la mise en œuvre juridique de la directive sur le temps de travail dans les États membres.

Le document de consultation pour la deuxième phase invite les partenaires sociaux à exprimer leur point de vue quant aux deux possibilités d'une alternative qui consiste à donner une portée soit plus étroite soit plus large à la révision. Il leur

demande de se prononcer sur les options détaillées formulées au sujet de questions clés telles que:

- le temps de garde,
- la programmation des périodes de repos,

- la protection contre les horaires de travail excessifs,
- l'équilibre entre l'activité professionnelle et la vie de famille et
- la clarification des cas où le droit semble imprécis.

La future révision de la directive sur l'aménagement du temps de travail pourrait

prendre deux formes : soit une révision partielle sur les questions du temps de garde et du repos compensatoire, soit une révision plus globale à la lumière des changements intervenus ces dernières années sur le marché du travail. Ce sont les deux options politiques envisagées par la Commission européenne (CE) dans sa communication du 21 décembre.

[Informations](#)

Energie

Biocarburants

La Commission adopte un rapport sur les changements indirects dans l'affectation des sols

La Commission a publié un rapport sur les changements indirects dans l'affectation des sols en relation avec les biocarburants et les bioliquides. Le rapport admet que les changements indirects dans l'affectation des sols peuvent atténuer les réductions d'émissions de gaz à effet de serre associées aux biocarburants, mais il fait également état de diverses insuffisances et incertitudes associées aux modèles disponibles.

Le rapport annonce que la Commission réalisera une analyse d'impact prenant en considération les modifications potentielles de la législation en vigueur. Le cas échéant, la Commission recommandera d'aborder cette question selon une approche de précaution. En outre, la Commission continuera de mener des travaux dans ce domaine afin de garantir que les choix politiques se fondent sur les meilleures données scientifiques disponibles et aussi afin de s'acquitter de ses obligations en matière de rapports sur cette question.

Mme Connie Hedegaard, commissaire chargée de l'action en faveur du climat, a déclaré que « l'action dans ce domaine doit se fonder sur le principe de précaution. »

Le rapport adopté fait la synthèse des travaux d'analyse effectués par la Commission au cours des deux années

écoulées, y compris une vue d'ensemble des consultations réalisées tant auprès d'experts que du grand public sur cette question.

La Commission va maintenant se concentrer sur l'analyse approfondie d'une sélection d'approches envisageables pour aborder cette question, analyse qui sera présentée au plus tard en juillet 2011. Elle sera le cas échéant accompagnée d'une proposition législative concernant la modification des directives sur les énergies renouvelables et sur la qualité des carburants.

Si l'analyse d'impact conclut à la nécessité d'une action législative, la Commission veillera à ce que toute décision future soit fondée sur les données scientifiques les plus fiables disponibles. L'analyse d'impact prendra en considération les options suivantes.

- pas d'action pour le moment, mais maintien du suivi;
- relèvement du seuil minimal d'économies de gaz à effet de serre applicable pour les biocarburants et les bioliquides;
- instauration d'exigences supplémentaires de durabilité applicables à certaines catégories de biocarburants et de bioliquides;
- attribution d'une quantité d'émissions de gaz à effet de serre aux biocarburants tenant compte des effets estimés en termes de changements indirects dans l'affectation des sols.

Contexte

Les directives de 2009 sur les énergies renouvelables et la qualité des carburants fixent respectivement, pour 2020, l'objectif de 10% d'énergies renouvelables dans le secteur des transports et de 6% de réductions des émissions de gaz à effet de serre pour les carburants utilisés dans le secteur de transports. On table sur une contribution significative des biocarburants à la réalisation de ces objectifs.

Afin d'éviter d'éventuels effets secondaires négatifs, ces deux directives imposent des **critères de durabilité** que les biocarburants et les bioliquides doivent respecter pour être comptabilisés en relation avec la réalisation des objectifs.

Ces critères visent notamment à empêcher la conversion de zones de grande biodiversité et de puits de carbone, tels que forêts et zones humides. Elles fixent également des seuils minimaux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pour les biocarburants, par rapport aux carburants fossiles.

Le risque existe cependant de voir une partie de la demande supplémentaire de biocarburants satisfaite par une augmentation des surfaces cultivées à l'échelle planétaire. Cela pourrait indirectement entraîner des émissions associées à la conversion des sols. Par conséquent, il est demandé à la Commission d'étudier l'impact des changements indirects dans l'affectation des sols et de proposer le cas échéant des mesures législatives en vue de réduire au minimum cet impact.

L'estimation de l'effet des changements indirects dans l'affectation des sols sur les émissions de gaz à effet de serre suppose de réaliser des projections, ce qui est par nature soumis à incertitude puisque l'évolution future ne suivra pas nécessairement les schémas antérieurs. Une estimation de cet effet ne peut être réalisée qu'à l'aide de la modélisation. Dans ce contexte, la Commission reconnaît qu'il y a lieu de prendre en considération diverses insuffisances et incertitudes qui pourraient influencer sensiblement sur les résultats.

[En savoir plus](#)

Environnement

Conseil des ministres

Dernier Conseil de l'environnement sous présidence Belge

Le 20 décembre dernier s'est tenu le dernier Conseil européen formel sur l'Environnement, sous la présidence de la Ministre flamande de l'Environnement, de la Nature et de la Culture Joke Schauvliege. Le Conseil a bouclé un agenda chargé. La Ministre s'est dite satisfaite des résultats.

Dès le départ, la présidence belge a mis quatre priorités en avant :

- La gestion durable des matières ;
- Le climat ;
- La biodiversité ;
- Une meilleure réglementation.

Gestion durable des matières

« Le concept de **gestion durable des matières** peut contribuer à la transformation en une Europe efficace au niveau des ressources telle que visée dans la stratégie Europe 2020 » selon la Ministre.

Le Conseil soutient une interprétation large de l'efficacité des ressources (y compris les ressources énergétiques et non-énergétiques, les matières biotiques et abiotiques, l'eau, l'air, le sol, les organismes vivants, les écosystèmes et la biodiversité). L'efficacité n'est pas seulement considérée comme un concept économique, comme un renforcement de la productivité, mais également comme la gestion de la disponibilité limitée et la diminution de l'impact sur l'environnement de l'utilisation des ressources.

Les conclusions du Conseil proposent également des actions concrètes en vue de **rendre l'utilisation des matériaux plus durable pendant l'intégralité du cycle de vie**, entre autres par le biais de la conception des produits, le recours aux méthodes d'analyse

du cycle de vie (ACV), une collaboration accrue entre les parties prenantes etc. La Commission est, entre autres, appelée à développer une méthodologie concrète pour l'analyse quantitative de l'impact sur l'environnement des produits pendant l'ensemble du cycle de vie et à envisager l'élargissement du champ d'application de la directive éco-conception. Le Conseil invite également la Commission à poursuivre ses travaux dans le cadre du développement d'une série d'indicateurs sur l'utilisation de matériel et l'impact qui y est lié en vue de proposer, sur cette base, des objectifs quantifiables et mesurables pour l'efficacité des ressources.

- La proposition de directive relative aux **déchets d'équipements électriques et électroniques ("DEEE")** : un rapport fut présenté au Conseil sur l'avancement des discussions. Certains points demeurent sujets à discussions, comme par exemple le champ d'application et l'objectif de récolte séparé. La discussion se poursuivra maintenant sous la présidence hongroise. La Flandre, par exemple, a déjà lancé la récolte de déchets d'appareils avant même d'y être contrainte par une législation européenne. La Flandre répond amplement aux objectifs chiffrés de la directive européenne : en 2009, elle a récolté 10,67 kg de DEEE/habitant/an alors que la directive impose 4kg/habitant/an.

- **La restriction des substances dangereuses dans les appareils électriques et**

électroniques (“RoHS”) (entre autres, le plomb, le mercure, le cadmium). En novembre, un accord fut conclu en première lecture avec le Parlement européen. Depuis son entrée en vigueur (juillet 2006), cette directive manquait de clarté pour les entreprises. En outre, elle ne prévoyait pas la possibilité d’intégrer de nouvelles substances. Les principales modifications apportées à la directive sont les suivantes : un champ d’application ouvert (« open scope ») et une méthodologie peaufinée en vue de pouvoir ajouter de nouvelles substances à la liste des substances interdites.

Biodiversité

La **Conférence de Nagoya sur la biodiversité** a produit des résultats très concrets pour les trois éléments : un protocole a été approuvé à propos des Accès et partages d’avantages, un plan stratégique 2011-2020 ambitieux et réaliste contenant une vingtaine d’objectifs opérationnels et cinq objectifs stratégiques a été conclu et des accords ont été signés en matière de financement. De plus, le lien entre la biodiversité et le changement climatique a été renforcé et des accords ont été conclus sur une meilleure protection des zones maritimes et la délimitation de 17 % de zones terrestres et de 10 % de zones maritimes.

Le Conseil a approuvé les conclusions aujourd’hui en vue d’utiliser au mieux ces résultats internationaux ainsi que les actions que l’Union européenne et les États membres doivent entreprendre. Un élément essentiel concerne l’intégration de la biodiversité dans d’autres domaines pertinents. La Commission présentera une communication sur le plan d’action pour la biodiversité post-2010 en vue de poursuivre nos travaux sur ce sujet.

Meilleure réglementation

Le Conseil a également adopté les conclusions relatives à la quatrième priorité :

une meilleure réglementation pour l’environnement. La présidence belge a lancé cette discussion à l’occasion d’une évaluation cruciale pour la politique européenne en matière d’environnement. Le 6e Plan d’action environnement va bientôt faire l’objet d’une évaluation. Dans ses conclusions, le Conseil formule un message concernant le contenu souhaité d’un éventuel 7e Plan d’action pour l’environnement.

Les conclusions se penchent également sur d’autres instruments de politique qui pourraient être utilisés à meilleur escient, voire améliorés, comme par exemple la nécessité de (systèmes) d’information sur l’environnement de meilleure qualité et communs (SEIS, GDP and beyond, études d’impact sur l’environnement), l’utilisation d’instruments articulés autour du marché, une meilleure mise en œuvre de la réglementation en matière d’environnement, le financement adéquat de la politique environnementale et l’importance de l’innovation écologique.

Biocides

Le Conseil est également parvenu aujourd’hui à un **accord politique** sur le **règlement concernant la mise sur le marché et l'utilisation des produits biocides**. Ce règlement remplace la directive existante de 1998 et règle l’approbation des substances actives et l’autorisation de produits biocides mis sur le marché au sein de l’UE.

Le Conseil a également conclu un **accord** concernant les **normes d’émission des véhicules commerciaux légers**. Le compromis a été établi à 147 g de CO₂/km. Le secteur avait avancé un objectif maximum réalisable de 160 g/km. L’introduction de cette mesure sera étalée sur une période de 4 ans, de 2014 à 2017. L’amende en cas de dépassement de cette norme a été établie à 95 €/g, à l’instar

du régime d'amendes provenant du règlement relatif aux voitures.

En outre, pendant la matinée, un rapport d'avancement a été présenté au sujet des avancées réalisées dans les discussions relatives à la proposition de modification de la directive 2001/18 portant sur la possibilité,

pour les États membres de restreindre ou d'interdire la culture d'**ogm** sur leur territoire. Les discussions ont montré que de nombreux États membres émettent de sérieuses réserves par rapport à la proposition de la Commission.

[Les conclusions du Conseil](#)

Fiscalité

Fiscalité

Initiative de la Commission pour lever les obstacles fiscaux transfrontaliers

La Commission a publié une communication dans laquelle elle expose les problèmes de fiscalité les plus graves auxquels les citoyens de l'Union sont confrontés dans les situations transfrontalières et annonce ses projets pour y remédier.

Lorsque les particuliers s'établissent, travaillent ou investissent à l'étranger, ils peuvent faire l'objet d'une double imposition ou rencontrer d'autres difficultés, notamment pour demander des remboursements d'impôt ou obtenir des informations sur les règles fiscales étrangères.

Dans sa communication, la Commission annonce certains projets dans des domaines tels que les revenus transfrontaliers, les droits de succession, les taxes sur les dividendes, les taxes d'immatriculation des véhicules et le commerce électronique. La communication publiée a également pour but de déterminer les domaines dans lesquels de nouvelles mesures pourraient être prises, au niveau tant de l'UE que des États membres, pour rendre les systèmes fiscaux de ces derniers davantage compatibles entre eux, de sorte que les citoyens ne soient plus dissuadés d'entreprendre des activités transfrontalières.

Problèmes à traiter

Chaque année, les problèmes fiscaux transfrontaliers représentent une part non négligeable des plaintes et demandes que les citoyens envoient à la Commission.

La moitié des procédures d'infraction ouvertes chaque année par la Commission dans le domaine fiscal font suite à des plaintes de citoyens. Toutefois, tous les problèmes ne peuvent être résolus par ces procédures. La **bonne coopération entre les États membres** constitue la meilleure manière de résoudre les problèmes de double imposition ou ceux liés à la complexité administrative. Dans sa communication, la Commission préconise que les États membres définissent et appliquent leurs mesures et pratiques fiscales d'une manière qui ne dissuade pas les citoyens d'entreprendre des activités transfrontalières.

Ils devraient également davantage coordonner leurs politiques, de façon à ce que des règles fiscales incompatibles ne créent pas d'obstacles ou de barrières sur le marché intérieur.

Résoudre les problèmes

La Commission entend redoubler d'efforts pour contribuer à rendre les systèmes fiscaux des États membres davantage compatibles entre eux, et proposer des mesures concrètes afin de prévenir ou de résoudre les problèmes fiscaux pour les citoyens de l'Union. Dans sa communication, elle expose une série d'initiatives en la matière, parmi lesquelles figurent :

- **une communication sur la double imposition** en 2011, qui analysera l'étendue et la gravité de ce problème dans l'Union européenne et sera suivie, en 2012, de propositions législatives destinées à remédier à la situation;
- la présentation, à la mi-2011, de propositions destinées à résoudre les problèmes liés **aux droits de succession transfrontaliers**;
- des mesures destinées à remédier aux problèmes de **double imposition** survenant lorsqu'un véhicule est immatriculé dans un État membre avant d'être transféré et ré immatriculé dans un autre État membre;
- l'extension du système de **guichet unique** pour le commerce électronique, afin de simplifier fortement les obligations déclaratives

pour les entreprises et de permettre à ces dernières de proposer plus facilement leurs produits et services en ligne aux consommateurs étrangers. La question des obstacles au commerce électronique sera également abordée dans le cadre de la révision du système de TVA, qui fait actuellement l'objet d'une consultation ;

- la présentation, en 2012, de propositions destinées à résoudre les problèmes liés à **l'imposition des paiements transfrontaliers de dividendes**.

En outre, la Commission souhaite promouvoir un vaste dialogue entre les autorités nationales et les parties prenantes, afin de déterminer quelles sont les autres mesures envisageables pour simplifier les règles fiscales, au bénéfice des citoyens et du marché intérieur. Il pourrait s'agir, par exemple, d'établir, à l'échelle de l'Union, des formulaires types pour les déclarations et créances fiscales, de créer des points de contact uniques où les travailleurs et les investisseurs pourraient obtenir des informations fiscales claires et fiables et de mettre en place, au niveau national, des régimes fiscaux spéciaux destinés à prendre en compte les besoins des travailleurs mobiles et frontaliers.

[Lire la communication](#)

Institutions

Présidence Hongroise

La Hongrie assure la présidence tournante de l'UE pour six mois

Le 6 janvier 2011, la Belgique a donné le relais de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne à la Hongrie. La cérémonie de remise du drapeau européen (ci-dessous) s'est tenue à Budapest en présence de M. Yves Leterme, chef du gouvernement belge et M. Viktor Orbán, chef du gouvernement hongrois.



Après avoir écouté les hymnes nationales, le drapeau historique de la Hongrie ainsi que les drapeaux officiels de la Hongrie et de la Belgique ont été apportés dans la salle de la coupole du Parlement Hongrois.

Yves Leterme a qualifié de parfaite la coopération entre les trois présidences espagnole, belge et hongroise. Le Premier ministre belge a salué les quatre priorités de la présidence hongroise, mettant l'accent sur l'aspect social et soulignant que les gouvernements seront jugés en fonction de leur capacité à créer des emplois. C'est à la présidence hongroise de donner un élan à la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020, a-t-il ajouté.

Un démarrage houleux

Le début de la présidence hongroise a été terni par les critiques suscitées par sa nouvelle loi sur les médias, liberticide selon ses détracteurs, et sur laquelle Berlin, Paris et la Commission européenne ont exprimé des « doutes » quant à sa conformité avec le droit européen.

Orbán : conserver la compétitivité de l'UE

Le premier ministre hongrois, Viktor Orbán, a exprimé sa gratitude à la présidence belge car c'est avec succès qu'ils ont fait face à la crise économique mondiale. Grâce à la Belgique, la Croatie garde l'espoir d'adhérer à l'Union et la Roumanie et la Bulgarie pourront entrer dans

la zone de Schengen – a déclaré le chef du Gouvernement hongrois.

« Notre tâche principale est de gagner le défi et rendre l'Europe forte » – a déclaré le Premier ministre. Il a enfin ajouté que la présidence hongroise « n'est pas capable de miracles, mais elle peut frotter la lampe magique pour en faire sortir le génie du renouvellement européen ».

Priorités de la présidence hongroise

Depuis le 1^{er} janvier 2011 et jusqu'au 30 juin 2011, la Hongrie assure la présidence tournante de l'Union Européenne.

Croissance et emploi pour sauvegarder le modèle social européen

L'ensemble de l'Union traverse une phase de restructuration économique. La présidence hongroise en poursuivra la consolidation. Elle est en effet convaincue que la clé du succès réside dans une stratégie de croissance orientée vers l'avenir et dans le renforcement de la coordination des politiques économiques.

La stratégie Europe 2020 vise à protéger et à améliorer les conditions de vie des citoyens de l'Union, et elle doit par conséquent se focaliser sur la création d'emplois et la compétitivité durable. Aussi, la présidence hongroise souhaite d'une part améliorer la situation des petites et moyennes entreprises, moteurs de la création d'emplois, et d'autre part attirer l'attention des États membres sur les effets que peuvent avoir la démographie et la politique familiale sur l'emploi et la croissance économique.

Les priorités

Croissance et emploi pour la sauvegarde du modèle social européen

Une Europe plus forte

Une Union proche du citoyen

Elargissement et politique de voisinage

Au sein de l'initiative de lutte contre la pauvreté, la présidence entend accorder une attention particulière au combat contre la pauvreté des enfants et fera des efforts pour que des mesures substantielles, soient prises au niveau européen au sujet de l'intégration des Roms.

Une Europe plus forte

Les politiques internes de l'UE s'articulent autour de trois éléments majeurs et déterminants pour l'avenir des générations futures: l'alimentation, l'énergie et l'eau. La présidence hongroise veillera au renforcement de ces politiques sectorielles qui participent à la création d'une Europe plus forte.

La révision de la Politique Agricole Commune, la mise en place d'une politique énergétique et la définition d'un nouveau domaine européen dans la politique de l'eau, s'inscrivent d'ailleurs dans cet objectif.

Parallèlement au débat sur la sauvegarde des ressources en eau, une stratégie de développement de la région du Danube sera adoptée sous la présidence hongroise.

La Hongrie entend mener un débat véritable, substantiel au sujet de ces thèmes. Cela est en effet indispensable pour que les prochains cadres financiers pluriannuels de l'Union puissent se construire

sur ces politiques communes qui renforceront la cohésion et la solidarité entre les États membres.

Une Union proche du citoyen

L'Union doit s'occuper des questions qui concernent directement la vie quotidienne de ses citoyens. La Hongrie cherche à promouvoir, la poursuite de la réalisation du

programme de Stockholm, l'élargissement de l'espace Schengen à la Roumanie et à la Bulgarie dans l'intérêt de la libre circulation des citoyens, la protection des droits fondamentaux, et a ainsi inscrit ces thèmes à son programme. La présidence hongroise souhaite également attirer l'attention des États membres sur la diversité culturelle comme une valeur européenne à protéger. La diversité culturelle sera d'ailleurs le thème central des manifestations culturelles organisées à l'occasion de la présidence hongroise.

Élargissement et politique de voisinage

La Hongrie entend consacrer une attention particulière à la poursuite du processus d'élargissement et à la promotion des perspectives européennes des Balkans occidentaux. La présidence hongroise fera tout en œuvre pour permettre aux négociations d'adhésion avec la Croatie d'aboutir au premier semestre 2011. Renforcera la dimension orientale de la politique de voisinage constitue un autre objectif prioritaire et, dans ce cadre le deuxième sommet du Partenariat oriental sera organisé en Hongrie en mai 2011.

[Le site internet de la présidence Hongroise \(fr\)](#)

Plus de 3 millions

C'est le nombre de notifications relatives à la classification des substances chimiques qu'a reçues l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément aux nouvelles règles applicables dans l'UE.

Toutes les entreprises fabriquant ou important des substances dangereuses étaient tenues de les classer au plus tard pour le 1er décembre 2010 et de les notifier à l'ECHA pour le 3 janvier 2011. Cela permet d'assurer une transmission adéquate des informations à tous les utilisateurs de ces substances et garantir des niveaux équivalents de protection.

L'objectif est de mettre à la disposition de tous les acteurs concernés les informations concernant les risques présentés par les substances chimiques. Sur la base des données obtenues, l'ECHA publiera, dans les prochains mois, un inventaire des classifications et des étiquetages.

[Site de l'agence européenne des produits chimiques](#)

/ Le chiffre
à retenir

/ L'événement

Année UE-Chine de la Jeunesse

L'Année UE-Chine de la Jeunesse en 2011 sera officiellement lancée mardi 11 janvier par la commissaire européenne à l'éducation, à la culture, au multilinguisme et à la jeunesse, Mme Androulla Vassiliou, et Wang Xiao, Président de la All-China Youth Federation, et de deux cents jeunes venus des États membres de l'Union et de Chine.

Les responsables européens et chinois signeront une déclaration commune sur le renforcement du dialogue et de la coopération autour de questions touchant à la jeunesse.

L'objectif de l'Année UE-Chine de la Jeunesse sera de mettre en valeur et d'approfondir le partenariat entre l'Union européenne et la République populaire en encourageant les échanges, la compréhension mutuelle et l'amitié entre les jeunes européens et chinois. Certains projets communs pourraient bénéficier d'aides au titre du programme européen "Jeunesse en action".

[Labelliser un projet](#)

[Retour au sommaire](#)

Supervision financière et refonte de la gouvernance économique

Les grands dossiers de l'année 2011

En matière économique et financière, la présidence hongroise, bien que le pays n'appartienne pas à la zone euro, aura fort à faire sur plusieurs dossiers lourds (fonds de sauvetage permanent, amendement du traité et refonte du pacte de stabilité et de croissance). Les propositions sur la modification du traité, sur un nouveau fonds de sauvetage, sur des euro-obligations, et sur une surveillance plus étroite des budgets nationaux sont toutes sur la table, mais il n'y a pas de consensus sur l'étendue et l'ambition de ces projets. Parallèlement, alors que la zone euro se trouve au cœur d'une crise identitaire, l'Estonie est devenue le 17^{ème} pays à adopter la monnaie commune.

Une nouvelle architecture de supervision financière a été adoptée par le Conseil et le Parlement européen le 22 septembre dernier. Elle comprend la création de quatre nouvelles autorités qui forment depuis le 1er janvier 2011 le système européen de supervision financière en Europe.

Le Comité européen du risque systémique (CERS), mis en place dès le mois de décembre, a pour mission de **surveiller et d'évaluer le risque systémique pour prévenir le déclenchement de crises et améliorer la résistance du système financier aux chocs**. Le CERS devra identifier le plus en amont possible les risques pesant sur la stabilité financière (bulles spéculatives, développement non contrôlé de produits financiers complexes...) et adresser des recommandations aux États membres, aux

nouvelles autorités européennes de supervision et aux superviseurs nationaux. Il est présidé par le Président de la Banque Centrale Européenne. Le CERS se réunira pour la première fois le 20 janvier.

Trois autorités européennes chargées respectivement de la supervision des banques, des assurances et des marchés sont, elles, opérationnelles depuis le 1er janvier 2011. Afin d'assurer une supervision uniforme et de qualité au sein du marché intérieur, ces autorités seront notamment dotées de pouvoirs d'arbitrage entre les superviseurs nationaux ainsi que de pouvoirs d'urgence et édicteront des standards techniques sur la

mise en œuvre de la législation communautaire.

L'autorité chargée de la supervision des banques (ABE) jouera un rôle accru de

« La crise n'a que trop clairement démontré les limites et parfois les failles de notre système de supervision en Europe. L'accumulation de risques excessifs n'a pas été détectée. La surveillance et la supervision n'ont pas été efficaces à temps. La coordination entre les autorités nationales a été loin d'être optimale. L'Europe tire les leçons de la crise et c'est pour cela qu'elle se dote aujourd'hui d'une nouvelle structure de surveillance et de supervision ».

Michel Barnier, commissaire chargé des services financiers

coordination dans l'exécution des tests de résistance (« stress tests ») des banques. Un nouvel exercice est programmé pour février, pour lequel la méthodologie est revue avec la Commission européenne. En effet, **les**

précédents tests ont été décrédibilisés par le secteur bancaire irlandais, qui a passé sans encombre les derniers tests, alors que Dublin a été contrainte par ses banques à demander une aide financière internationale fin 2010.

Conseil européen du risque systémique : basé à Francfort, partage son secrétariat et son président avec la Banque centrale européenne ; émet des avertissements sur les risques globaux pour le système

Autorité bancaire européenne : basée à Londres, remplace le Comité européen des contrôleurs bancaires

Autorité européenne des valeurs mobilières et des marchés : basée à Paris, remplace le Comité des régulateurs européens des valeurs mobilières ; a un pouvoir direct sur les agences de notation

Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles : siège à Francfort ; remplace le Comité européen des assurances et des pensions professionnelles

Forte demande pour la première émission d'obligations européennes

La première émission de la Commission européenne sur les marchés destinée à financer le plan d'aide à l'Irlande a rencontré le 5 janvier une très forte demande, à hauteur de 19 milliards d'euros, alors que seuls 5 milliards doivent être alloués.

Le taux de l'obligation à cinq ans, dont l'échéance est fixée en décembre 2015, serait d'environ 2,5%. La Commission jouit d'une cote de crédit AAA et s'est engagée à accorder jusqu'à 22,5 milliards d'euros pour renflouer les finances du gouvernement dans le cadre du plan de sauvetage global de 85 milliards d'euros décidé le 28 novembre. Le reste provient de contributions du Fonds monétaire international, des réserves de trésorerie et des autres pays de la zone euro, par l'intermédiaire de la Facilité européenne de stabilité financière, qui lui-même lèvera des fonds sur le marché fin janvier. La Commission émettra encore quatre obligations de plus cette année. En

2011, l'UE prévoit de lever jusqu'à 17,6 milliards d'euros en quatre ou cinq tranches.

La FESF, la structure financière en charge d'une partie de l'aide à l'Irlande, est gérée par la Commission européenne. Le Conseil européen de décembre a confirmé la volonté de l'UE de mettre en place un Mécanisme européen de stabilité pour la zone euro, un fonds de sauvetage permanent, destiné à remplacer à l'été 2013 les instruments mis en place provisoirement pour aider la Grèce et l'Irlande. Ceci nécessite une modification du Traité de Lisbonne, dont le nouveau libellé de l'article 136 sera confirmé au prochain Conseil européen de mars.

Un « Semestre européen » pour coordonner les budgets nationaux

La présidence hongroise sera chargée de mettre en place le « semestre européen », à travers lequel les Etats membres se présenteront chaque année les grandes lignes de leur projet de budget pour l'année suivante, avant adoption définitive par les parlements nationaux.

Le « semestre européen » permettra une meilleure coordination des décisions budgétaires des Etats membres, elles-mêmes reliées aux programmes nationaux de réformes à adopter dans le cadre de la Stratégie « Europe 2020 ». La présidence tournante sera chargée de mener les négociations sur ses modalités.

Enfin, Budapest souhaite parvenir, d'ici l'été, à un accord sur six propositions législatives visant à renforcer la gouvernance économique dans l'UE : en renforçant la discipline budgétaire imposée par le pacte de stabilité et de croissance et à travers l'introduction d'une nouvelle procédure relative aux déséquilibres macroéconomiques.

Les autres dossiers majeurs pour 2011

- Révision de la directive sur les abus de marché et la directive sur les marchés d'instruments financiers pour instaurer des sanctions et amener tous les produits dans le giron de la réglementation
- Directive sur les prêts et emprunts responsables
- Amendement du règlement sur les agences de notation de crédit en se concentrant sur les notations des dettes souveraines et la fin de la domination du marché par les « trois grands »
- Paquet législatif sur la résolution de la crise transfrontalière, incluant les fonds d'assurance bancaire, les prélèvements, l'insolvabilité et les procédures de liquidation
- Révisions de la directive OPCVM pour intensifier la protection des investisseurs
- Proposition d'une Assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés
- Révision de la directive sur la taxation de l'énergie pour y introduire une taxe carbone

[Retour au sommaire](#)

La Commission approuve l'acquisition par General Electric de Dresser

La Commission européenne a donné son aval, en application du règlement de l'UE sur les concentrations, au projet d'acquisition de l'entreprise américaine Dresser Holdings par General Electric Company (GE), autre entreprise américaine. Après examen, la Commission est parvenue à la conclusion que l'opération n'entraverait pas de manière significative le jeu d'une concurrence effective dans l'Espace économique européen (EEE). [En savoir plus](#)

L'Estonie entre dans la zone euro

Le 1er janvier l'Estonie, république balte de 1,3 million d'habitants, est devenue le 17e membre de l'euro. Les autres pays membres de la zone euro sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie.

Nouvelle organisation de la Commission pour le Développement

Les directions générales de la Commission européenne Développement et EuropeAid ont fusionné pour former la nouvelle direction « DEVCO ». Cette direction définira la politique européenne de développement et assurera la mise en œuvre de l'aide sur le terrain. [En savoir plus](#)

International : droit des personnes handicapées

L'Union européenne a ratifié le 23 décembre la Convention des Nations unies (ONU) sur les droits des personnes handicapées, devenant ainsi la première institution internationale à s'engager sur cette voie. Ayant signé ce texte, l'UE devra par exemple veiller à rendre ses infrastructures, ses informations et ses concours accessibles aux personnes souffrant de handicap, au nombre de 80 millions en Europe.

Tallinn et Turku : Capitales européennes de la culture 2011

Après Istanbul, la Ruhr et Pecs en 2010, c'est au tour de Tallinn en Estonie et Turku en Finlande de devenir Capitales européennes de la culture. Le dispositif actuel de désignation des Capitales Européennes de la Culture s'arrête en 2010 et la Commission européenne souhaiterait recueillir l'avis des acteurs intéressés sur le futur de l'initiative. La consultation sera close le 12 janvier 2011. [La consultation](#) / [Tallinn](#) / [Turku](#)

La langue irlandaise pâtit du manque de traducteurs

Par manque de traducteurs et bien que l'Irlandais soit une langue officielle de l'UE depuis 2007, le Conseil de l'UE a décidé de proroger jusqu'en 2017 la dérogation applicable à la traduction des textes officiels en irlandais. En effet, il y a actuellement quelque 35 traducteurs irlandais employés par

toutes les institutions de l'UE, contre une moyenne habituelle de 150 par langue. Les institutions de l'UE ne sont donc tenues de rédiger ou de traduire en irlandais que les réglementations adoptées conjointement par le Parlement et le Conseil.

Quelle place pour l'e-santé dans le 8^{ème} PCRD ?

Le domaine de l'e-santé devrait tenir une place importante dans le prochain programme européen en faveur de la recherche. Pour en savoir un peu plus sur les attentes des acteurs du secteur, la Commission a lancé une enquête en ligne sur les activités de recherche européenne qui pourraient être financées dans ce domaine. Réponse avant le 17 janvier 2011. [Répondre à l'enquête](#)

Le prochain appel ICT-PSP sera ouvert le 28 février

L'appel 2011 du Programme d'appui stratégique en matière de technologies de l'information et de la communication (ICT-PSP) devrait être ouvert du 28 février au 1er juin 2011. Pour un budget de 115,5 millions d'euros, il devrait notamment couvrir les thématiques suivantes : TIC pour l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, mobilité électrique, TIC pour le vieillissement, télémédecine, bibliothèques numériques, services en ligne dans les villes intelligentes. [Consulter le projet d'appel](#)

/ Le fait de la semaine

La libéralisation des services postaux passe inaperçue

Le jour de la libéralisation totale des secteurs postaux européens a fini par arriver. Depuis le 1^{er} janvier 2011, n'importe quelle entreprise peut proposer des offres de distribution de courrier, y compris pour les plis de moins de 50 g, marché jusqu'alors réservé aux opérateurs historiques. Un changement qui, en dépit de son importance symbolique, n'affectera pas réellement les postes européennes.

La date du 1er janvier, fixée par la directive postale de 2008, ne revêtait pas la même importance pour tous les Etats membres. Certains Etats ont déjà procédé à cette libéralisation, comme la Suède, pionnière en la matière, ou encore l'Allemagne il y a trois ans, et les Pays-Bas un an plus tard. Mais même en France, pays où le principe même de libéraliser les postes a été le plus contesté, ce changement prend des airs de non-événement, car peu de concurrents seraient de taille à rivaliser avec La Poste.

En savoir plus : Touteurope.eu

[Retour au sommaire](#)

Le Bureau Bourgogne Franche-Comté Europe

**Bourgogne
Franche-Comté**



e u r o p e

Le Bureau Bourgogne Franche-Comté Europe (BFCE) représente les intérêts des collectivités membres auprès des institutions européennes à Bruxelles. Il marque la volonté des deux régions ainsi que d'autres collectivités infra régionales d'affirmer leur présence à Bruxelles et de mutualiser leurs moyens. Le Bureau est un relais régional d'information pour aider les collectivités membres à défendre leurs positions et leurs projets.

Le Bureau diffuse plusieurs lettres d'informations : pour plus d'informations sur les activités du Bureau, n'hésitez pas à nous contacter.

En savoir plus : www.bfce.eu

Contact

Rue d'Arlon 55 - 1040 Bruxelles

Tél. 00.32.2.231.10.50 - Fax. 00.32.2.230.38.48

email : office@bfce.eu

Les collectivités membres de l'association Bourgogne Franche-Comté Europe :

